

### *Développement social*

Les politiques actuelles ne font pas assez pour aider le nouvel arrivant moyen, perdu qu'il est dans un pays nouveau. Il est fort louable de distribuer des crédits aux groupes folkloriques, aux écrivains, aux universitaires, et le reste, mais en quoi cela aide-t-il le type qui essaie quelque part de se trouver un emploi sans connaître la langue et sans savoir où s'adresser pour se faire dépanner? Je ne conteste pas l'importance qu'il y a à encourager et à financer les manifestations culturelles et artistiques des groupes ethniques, loin de là. Ce que je conteste, c'est l'ordre des priorités. Il y a un certain sentiment de nostalgie favorisé par le multiculturalisme. Comme dans tout ce qui émane des libéraux, cela est devenu une conception élitiste qui cherche à perpétuer les émotions et les insécurités de monsieur-tout-le-monde, sous prétexte de l'aider à conserver son ethnicité.

Nous sommes tous Canadiens, que nous soyons d'origine lithuanienne, allemande, portugaise, russe, galloise, chinoise, antillaise, écossaise ou ukrainienne, comme me le rappelle le député d'Edmonton-Est (M. Paproski). Il faut que chacun d'entre nous, quelle que soit son origine, soit informé des possibilités qui s'offrent à lui et bénéficie des mêmes chances. Il ne s'agit pas de faire en sorte que nos enfants puissent encore apprendre des danses écossaises ou des polkas, mais qu'ils puissent se sentir à l'aise dans les universités, à la Chambre des communes ou dans la profession de leur choix, tout en étant capables d'exécuter à l'occasion une polka si leur cœur leur en dit. Le principe du multiculturalisme a connu un succès relatif dans les domaines culturels, mais a-t-il éliminé les prises de position purement symboliques? Je ne le pense pas.

La troisième force, comme le très honorable premier ministre (M. Trudeau) appelle les citoyens d'origines ethniques autres que française et anglaise, sont très peu représentés ici, à la Chambre des communes.

Le principe inhérent au programme du multiculturalisme est valable. Mais son application par les libéraux a laissé beaucoup à désirer, même de l'avis de ceux qui en ont bénéficié. Nous n'avons pas vraiment réussi à éliminer les inégalités ou, en fin de compte, à créer une véritable identité canadienne au sein d'un pays où la diversité règne sur le plan culturel.

Le principe sur lequel se fonde ce projet de création d'un département de développement social est bon, mais sa mise en œuvre ne s'enlisera-t-elle pas dans l'incurie bureaucratique? Ce nouveau département aura-t-il le pouvoir de décision ultime et deviendra-t-il un super-ministère régissant tous les secteurs que j'ai mentionnés aujourd'hui et hier soir? Aidera-t-il tous les Canadiens qui, par nécessité, devront changer d'attitude au cours de cette décennie afin de survivre en tant que nation libre et unie et de prospérer sur les plans économique et social? Nous ne pouvons instaurer de climat social sain à défaut d'une économie vigoureuse. Et l'économie ne saurait être vigoureuse si le gouvernement ne modifie pas radicalement ses priorités.

S'il se montre un jour à la Chambre, le ministre daignera-t-il répondre à nos questions et donner aux Canadiens une idée de ce que ce ministère fera pour eux?

Les députés de ce côté-ci de la Chambre souscrivent au principe du développement social et espèrent seulement que les libéraux ne cherchent pas à jeter encore une fois de la poudre aux yeux, à appliquer des palliatifs, pour duper les Canadiens en leur laissant croire que le gouvernement progresse dans la

voie de la réforme sociale dont nous avons tant besoin. J'espère qu'ils sont sincères en prétendant que ce ministère activera la réforme sociale, et qu'ils ne sont pas tout simplement en train de mettre sur pied un nouvel instrument de propagande.

Nous accordons notre appui à cette motion, mais nous nous attendons à ce que ce ministère prenne des initiatives. Nous prévenons les libéraux dès maintenant que nous surveillerons de près ses activités et que nous ne nous contenterons pas de l'instauration d'une vaine bureaucratie. Nous voulons un ministère efficace et pertinent. Voilà le défi que nous lançons aux libéraux, monsieur l'Orateur, et j'espère qu'ils sauront le relever. Je vous remercie de votre attention.

● (1540)

**M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, je commence mes brèves observations sur l'établissement d'un nouveau département du développement social par une question: est-ce vraiment nécessaire? Mon distingué collègue de Rosedale (M. Crombie), dans ses magnifiques réminiscences des années 60, s'est plu hier à rappeler les titres d'anciens grands succès de la chanson; celui qui me hante en ce moment est «That Old Feeling», car c'est bien ce que je ressens en voyant les libéraux nous ramener leur cure sociale alors que, depuis vingt ans au moins, ce sont eux qui rendent notre société malade.

Lorsque je mets en doute la nécessité d'un nouveau département du développement social, je tiens compte du contexte historique, après avoir vu agir les gouvernements libéraux successifs au cours de leurs nombreuses années au pouvoir. Il est vrai que le gouvernement Clark de courte durée travaillait activement à mettre sur pied un département du développement social. Je n'ai donc pas l'intention d'attaquer le principe du projet maintenant que nous sommes dans l'opposition. C'est théoriquement une bonne idée.

Mais même si le principe est le même, je crains que la mise en œuvre de ce nouveau département d'État chargé de la politique sociale diffère énormément du plan d'action proposé par le gouvernement conservateur précédent. Nous voulions alors instituer ce département d'État dans le cadre d'un effort de réflexion à long terme dans lequel s'était engagé le gouvernement conservateur, tout comme nous avons lancé un programme quinquennal dans le domaine économique. Nous estimions important de chercher à définir le Canada de la prochaine décennie, comme l'a si bien fait mon collègue de Rosedale hier après-midi, et de déterminer de quelle façon la politique sociale du gouvernement pouvait le mieux servir tous les Canadiens jusqu'en l'an 2,000.

Notre effort de planification à long terme prévoyait la création de comités parlementaires spéciaux, dont un chargé d'étudier le rôle des organismes bénévoles dans la société et un autre chargé d'étudier les besoins des handicapés et des invalides au Canada, sujet qui tient tellement à cœur au député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). La création des comités spéciaux fut paralysée par l'opposition libérale de l'époque chaque fois que la Chambre fut saisie de la question, et ces comités ne virent vraiment jamais le jour.

Voilà soudain que le gouvernement libéral juge opportun de créer un super-ministère chargé du développement social. Alors que nous, les conservateurs, faisons œuvre de planificateurs en nous souciant toujours des avantages à long terme pour les Canadiens et non de l'intérêt à court terme dont sont